



**HAL**  
open science

# L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI FÉMININ DANS LE MONDE : UNE CARACTERISTIQUE DU CHANGEMENT SOCIAL

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI FÉMININ DANS LE MONDE : UNE CARACTERISTIQUE DU CHANGEMENT SOCIAL . Bulletin de l'Association de géographes français, 1994, 71 (5), pp.509-516. 10.3406/bagf.1994.1786 . halshs-01294039

**HAL Id: halshs-01294039**

**<https://shs.hal.science/halshs-01294039>**

Submitted on 26 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'évolution de l'emploi féminin dans le monde : une caractéristique  
du changement social (*The evolution of the work of the women in  
the world : a feature of the social change*)

Gérard-François Dumont

**Résumé**

*Résumé - L'emploi féminin augmente dans l'ensemble des pays du monde, même s'il atteint des taux plus élevés dans les pays industriels (anciens et nouveaux) que dans les pays en développement. Cette évolution a des causes multiples et exerce diverses conséquences.*

**Abstract**

*Abstract - The employment of women is growing in the whole of the countries of the world, even though it reaches higher levels in the industrial countries (old and new) than in the developing countries. This evolution comes from multiple causes and carries on various inferences.*

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dumont Gérard-François. L'évolution de l'emploi féminin dans le monde : une caractéristique du changement social (*The evolution of the work of the women in the world : a feature of the social change*). In: Bulletin de l'Association de géographes français, 71e année, 1994-5 ( décembre). A propos de géographie de la population. pp. 509-516.

doi : 10.3406/bagf.1994.1786

[http://www.persee.fr/doc/bagf\\_0004-5322\\_1994\\_num\\_71\\_5\\_1786](http://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1994_num_71_5_1786)

---

Document généré le 26/09/2015

Gérard-François DUMONT\*

**L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI FÉMININ DANS LE MONDE:  
UNE CARACTÉRISTIQUE DU CHANGEMENT SOCIAL**

(THE EVOLUTION OF THE WORK OF THE WOMEN  
IN THE WORLD: A FEATURE OF THE SOCIAL CHANGE)

**RÉSUMÉ.** – *L'emploi féminin augmente dans l'ensemble des pays du monde, même s'il atteint des taux plus élevés dans les pays industriels (anciens et nouveaux) que dans les pays en développement. Cette évolution a des causes multiples et exerce diverses conséquences.*

**Mots-clés:** *emploi, femme, développement.*

**ABSTRACT.** – *The employment of women is growing in the whole of the countries of the world, even though it reaches higher levels in the industrial countries (old and new) than in the developing countries. This evolution comes from multiple causes and carries on various inferences.*

**Key words:** *employment, woman, development.*

Avec la révolution industrielle et les changements économiques des dix-neuvième et vingtième siècles, la situation de la femme a évolué. Les données mettent notamment en évidence une nette augmentation du taux d'activité des femmes. Ce changement social est la résultante de diverses causes; ses conséquences modifient les caractéristiques des populations du monde.

### **1. L'augmentation des taux d'activité féminine**

Selon les chiffres établis et diffusés par le Bureau international du travail, le travail féminin progresse dans les pays du Nord et dans les secteurs économiques les plus variés. Il croît également sous une forme spécifique, le travail à temps partiel. Dans les pays du Sud, une même dynamique se constate.

\* Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, U.F.R. de Géographie, 191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

### **– Au Nord**

L'augmentation des taux d'activité des femmes est, dans les pays développés, une donnée structurelle d'autant plus nette que ces taux ont continué à augmenter, même depuis ce qu'il est convenu d'appeler la crise de 1973-1974. De 1973 à 1991, ce taux a crû de 17,6 points en Suède, passant de 63,9% à 81,5%, de 17 points au Danemark, de 11 points au Royaume-Uni, de 15,7 points aux Etats-Unis.

Dans ces pays, le taux d'activité féminine dépasse déjà les deux tiers. Il apparaît plus faible dans les pays d'Europe continentale de l'Ouest, comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et la Belgique, où il dépasse néanmoins toujours 50%.

Les taux d'activité féminine des pays de l'Europe du Sud ne sont pas obligatoirement plus faibles, puisque le Portugal avec 62,3% en 1991 et 10,2 points de plus qu'en 1973 se situe au-dessus du Japon, de la France, de l'Allemagne ou des Pays-Bas. Ainsi, la croissance de l'activité féminine s'observe partout. De 1973 à 1991, elle a été plus forte dans les pays de l'Europe du Sud où les taux étaient initialement les plus bas.

Le développement de l'emploi féminin a une particularité: il se traduit par une proportion importante de main-d'œuvre à temps partiel. Les femmes représentent 65% des travailleurs à temps partiel en Italie, en Grèce, aux Etats-Unis et jusqu'à 90% en Belgique et en Allemagne. Néanmoins la proportion d'hommes qui travaillent à temps partiel est en hausse. Le développement du temps partiel va de pair avec l'importance grandissante du secteur des services. Le temps partiel s'y rencontre principalement dans le commerce de détail, dans l'hôtellerie et la restauration, mais également, dans une moindre mesure, dans le secteur des banques et des assurances.

Le travail à temps partiel est ambivalent. En effet, beaucoup de personnes travaillent à temps partiel par choix, notamment afin de concilier leur activité professionnelle avec leur vie familiale. D'autres, minoritaires selon les enquêtes, se tournent vers le temps partiel compte tenu des conditions du marché de l'emploi.

### **– Au Sud**

L'augmentation du travail féminin n'est pas une spécificité des pays de l'O.C.D.E., des pays industriels à économie de marché. Les pays d'Europe orientale et de la Communauté des Etats indépendants (ex-U.R.S.S.) avaient connu une semblable évolution sous le régime socialiste. Le taux d'activité féminin y avait acquis une forte valeur, parfois nettement supérieure à 70%. La transition économique que connaissent ces pays depuis 1990 se traduit par des chiffres officiels en diminution suivant des statistiques dont la fiabilité ne s'améliore guère.

Dans les autres régions du monde – Amérique latine et Caraïbes, Afrique subsaharienne, Etats Arabes, Asie et Océanie – l'activité féminine croît, même si le point de départ est bas.

Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le taux d'activité des femmes s'est accru, puisqu'elles représentaient 22% de la main-d'œuvre en 1980 et 38% en 1990. En une douzaine d'années, les hausses de proportion sont spectaculaires dans certains pays. L'activité féminine passe de 24 à 54% en Colombie, de 24,1 à 52,6% au Paraguay, de 24,1 à 48,6% en Bolivie. La précision de ces données doit bien entendu être relativisée compte tenu de leur mode d'obtention: des enquêtes par sondage sur la main-d'œuvre ou des estimations officielles. L'évolution générale n'est cependant pas contestable.

Il en est de même en Afrique subsaharienne. En dépit de la pauvreté des statistiques régulières, le Bureau international du travail estime que 35% des travailleurs du secteur non structuré étaient des femmes en 1985 contre 29% en 1970. 80% de ces femmes s'adonnent à des activités commerciales.

L'évolution du taux d'activité des femmes dans les pays du Sud

	Taux d'activité %		Femmes en % de l'activité non agricole	
	1979/1981 (a)	1990/1991	1980/1981	1990/1991
Egypte	6,5	31,3		n.d.
Maroc	n.d.	26,7		n.d.
Maurice	n.d.	48,2	27 (b)	38 (b)
Sénégal	n.d.	25,1		n.d.
Tunisie	20,6	21,7		n.d.
Bolivie	24,1	48,6		28
Chili	28,7	34,5		37
Colombie	24,0	54,0		39
Salvador	39,7	52,6	34	39
Paraguay	24,1	52,6		35
Pérou	32,3	45,6	28	24
Corée Sud	41,5	50,3	31	38
Hong Kong	48,4	53,8	37	n.d.
Indonésie	38,2	53,4		n.d.
Pakistan	7,3	14,3		n.d.
Singapour	44,2	54,2	37	43
Sri Lanka	28,3	49,4		n.d.

Source: B.I.T.

(a) Les données se réfèrent à la première année pour laquelle les chiffres sont disponibles.

(b) Emploi salarié dans le secteur structuré.

Dans les pays arabes, où les taux d'activité des femmes sont généralement très bas, une forte augmentation se constate dans certains pays dont l'économie décolle et s'ouvre. Cependant l'emploi féminin est généralement faible dans les pays bénéficiant de rentes telle la rente pétrolière.

### **– Dans les nouvelles économies industrielles**

La hausse de l'activité féminine dans les nouvelles économies industrielles (N.E.I.) de l'Asie et de l'Océanie n'est guère surprenante lorsqu'on lit, dans le rapport 1993 du B.I.T., que Hong Kong connaît «une pénurie» de cadres, de spécialistes et de travailleurs qualifiés, que la Corée du Sud «manque de main-d'œuvre», qu'à Singapour «cela fait une dizaine d'années que la demande de main-d'œuvre est supérieure à l'offre» (c'est-à-dire que l'offre d'emplois est supérieure à la demande), que Taiwan «continue à manquer terriblement de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier ainsi que dans les secteurs de la construction et de la pêche». Quant à la Thaïlande «elle est en train de passer d'un excédent à un déficit de main-d'œuvre». Enfin «la Malaisie, également, manque de main-d'œuvre».

## **2. De nombreuses causes**

La montée du travail féminin apparaît ainsi comme un véritable processus, c'est-à-dire comme le précise le *Robert*, «un ensemble de phénomènes, conçu comme actif et organisé dans le temps». Cela est lié à un faisceau de causes qui se combinent les unes aux autres.

### **– Conditions de vie**

Une première cause du travail féminin hors du domicile tient à ce que la femme est moins contrainte du fait des nouvelles conditions de morbidité et de mortalité. La diminution du nombre des naissances permise par la diminution de la mortalité infantile entraîne pour les femmes un relâchement des contraintes spatiales pour le lieu d'exercice d'une activité. Autrefois leur rôle de mère les cantonnait à des tâches professionnelles, artisanales, agricoles, commerçantes, voire industrielles qui pouvaient être exercées à domicile.

Les femmes s'avèrent plus disponibles pour des activités de production de biens et de services parce que leurs contraintes temporelles se modifient. De façon générale, les tâches ménagères se simplifient en raison de procédés nouveaux, dans l'entretien du logement, dans l'alimentation de la famille (plats cuisinés, produits de longue conservation...), dans les soins aux enfants (couches-culottes) et dans leur éducation, ou grâce à l'apport de la mécanique (aspirateur, lave-linge, lave-vaisselle, congélateur, micro-ondes). La conciliation des activités professionnelles extérieures avec la tenue d'un foyer est alors moins difficile. Cela est

encore plus vrai lorsque la dimension du foyer est réduite ou lorsque les hommes participent aux tâches ménagères ou au moins à certaines d'entre elles.

Ce qu'il est courant d'appeler la planification familiale, et plus généralement la maîtrise de la fécondité, rend possible également de nouveaux équilibres dans l'alternative vie familiale-vie professionnelle: le choix du nombre d'enfants et celui des dates de naissance relèvent davantage de décisions individuelles, de la décision des couples, que d'un certain aléa.

Dans le même temps, la scolarisation féminine progresse. Dans les pays industrialisés, les jeunes filles fréquentent les lycées et les facultés. Dans les pays en voie de développement, l'évolution va dans le même sens, même si c'est avec un certain retard. Par exemple au Maroc, le taux brut de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire (7 à 11 ans) est passé de 37% en 1971-1972 à 52% en 1989-1990. L'évolution, en dépit de taux plus faibles, est semblable dans l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement supérieur, les jeunes filles qui ne représentaient que 16% de l'ensemble des effectifs de 1972-1973 et 21% en 1980-1981 atteignent 36,3% en 1989-1990. De plus en plus de jeunes filles suivent des cours de formation professionnelle dans des filières de formation de plus en plus variées.

L'urbanisation et l'émigration rurale, phénomènes corrélés, sont une quatrième cause de l'activité féminine. En particulier, le travail féminin salarié est généralement plus répandu en ville. Quant à l'émigration rurale féminine, elle résulte en outre de l'aspiration à trouver un emploi, considérant que la probabilité pour un migrant de trouver un emploi en ville est plutôt plus élevée dans la plupart des cas que celle d'un non-migrant.

Une autre cause, historique, a joué un rôle important dans certains pays comme la France: il s'agit des guerres. Certes, selon le recensement de la France en 1906, l'évolution de l'économie avait déjà multiplié le travail féminin puisque l'on dénombrait déjà 2200000 femmes salariées. Puis survient la guerre de 1914-1918, marquée par la présence au front d'un grand nombre d'hommes. Pour faire vivre le pays, et en même temps alimenter les armées en nourriture, en uniformes, en armes et en munitions, les femmes ont alors joué un rôle nouveau dans la production. Elles ont ainsi fait leur entrée dans des métiers jusqu'alors réservés aux hommes. La révolution que cela a entraîné n'a pas été seulement matérielle et économique, mais aussi psychologique.

### **– Mutations économiques**

Une cinquième cause peut être désignée avec le terme d'ouverture. Une économie qui s'ouvre sur les marchés intérieurs et internationaux crée des fluidités qui appellent l'emploi féminin. Cette ouverture peut être liée à la mise en œuvre de privatisations et à l'encouragement à l'implantation d'établissements résultant d'investissements étrangers. Tout développe-

ment de l'économie de marché ouvre à la diversité du travail en lissant les différenciations entre les sexes, comme le montre l'exemple des « Dragons ». En revanche, les pays qui ont moins pratiqué l'ouverture ont des taux d'activité féminine plus faibles. Par exemple, en Egypte, pour les femmes de 20 à 59 ans, il est de 4,7% en 1950, de 8,6 en 1980 et de 10,5 à la fin des années 1990.

Le travail féminin est aussi le résultat de l'évolution des structures économiques. L'économie agricole réunissait le domicile et le lieu de travail. Le travail artisanal et le petit commerce également. Malgré le développement récent et d'ailleurs minoritaire des technologies dites de télétravail, permettant le travail à domicile, l'essor de l'industrie et plus encore du tertiaire favorise le travail féminin extérieur à l'entreprise. Les techniques agricoles modernes ne nécessitent même plus que l'exploitation agricole soit liée au domicile familial.

Une caractéristique des économies contemporaines est le besoin de flexibilité, la capacité de s'adapter en permanence à des besoins, à des marchés et à des concurrences qui évoluent quotidiennement. Il en résulte par exemple que l'emploi lui-même doit être flexible et que les contrats de travail à durée indéterminée retrouvent de plus en plus leur sens originel : leur durée peut être à tout moment interrompue. Cela a des conséquences dans l'attitude des familles vis-à-vis du travail. Une famille peut de moins en moins se reposer sur un seul membre ayant un emploi. Un second revenu professionnel – celui de la femme en général – apparaît souvent nécessaire, ne serait-ce que parce qu'il est considéré comme une assurance partielle contre la perte d'emploi, comme une plus grande sécurité, la perte de deux emplois étant moins à craindre que celle de deux emplois simultanément. L'emploi féminin n'est donc pas alors seulement une aspiration sociale, mais le résultat plus ou moins conscient, plus ou moins formulé, d'une rationalité économique. Assez fréquemment, dans les pays industrialisés, lorsqu'il n'y a pas deux revenus professionnels dans la famille, c'est lorsque le revenu unique disparaît pour cause de licenciement ou de suppression d'emploi que la femme décide de prendre ou de reprendre un emploi.

La flexibilité se combine avec le processus de métropolisation pour développer l'emploi féminin. En effet, ce dernier peut d'autant plus se développer que le marché de l'emploi est large et diversifié. La femme qui ne songerait pas à exercer une activité professionnelle extérieure dans un monde rural, où le marché de l'emploi est étroit, se trouve dans un autre contexte lorsqu'elle réside dans un milieu urbain offrant des possibilités plus variées tant en ce qui concerne les secteurs d'activité que les horaires et les conditions de travail.

Les deux séries de causes expliquant l'augmentation du travail féminin – changements des conditions de vie et changements économiques – ont des effets pondérés différents selon le mode de développement des économies. Par exemple, les causes liées aux guerres correspondent à des dates précises, telle la guerre de 1914-1918 en France. Celles liées à la maîtrise de la fécondité se développent à partir des années 1960 avec la mise au point et la diffusion progressive de techniques nouvelles et totale-



ment efficaces de contraception. L'urbanisation change la vie de la femme au fur et à mesure qu'elle s'affirme comme la dynamique spatiale essentielle de l'évolution économique et sociale. La métropolisation est plus spécifique des pays industrialisés à partir des années 1980.

Les changements considérables du travail féminin dans des économies industrielles et tertiaires ont des répercussions sur le tissu social et plus particulièrement sur les comportements démographiques.

### 3. Quelques conséquences

Le travail féminin extérieur fait acquérir à la femme une certaine autonomie qui peut la conduire à modifier son style de vie et à orienter ses aspirations en fonction de cette activité professionnelle. A la fin des années 1960, lorsque la sociologue Evelyne Sullerot proposait aux jeunes étudiants de se définir à 50 ans, le sexe masculin donnait une réponse professionnelle «Je suis P.D.G.», et le sexe féminin donnait une réponse familiale, considérant que l'avenir était incertain parce qu'il dépendait de leur parcours familial. A la même question posée dans les années 1990, le parcours professionnel a pris de l'importance dans les projets féminins, mais les aspirations familiales ne sont pas rejetées pour autant.

Ainsi, le travail féminin modifie le regard sur la famille et tout d'abord sur la création de la famille. Dans certains pays en voie de développement, comme par exemple le Maroc, où le mariage était «la destinée de toutes les jeunes filles», le célibat féminin apparaît.

A la moindre fréquence du mariage s'ajoute son caractère plus tardif. Ce caractère n'est pas essentiellement le fait du travail féminin *stricto sensu*, il est également lié, notamment, à une scolarisation plus prolongée.

Une autre conséquence est l'augmentation des foyers monoparentaux. Le travail féminin, et donc l'autonomie financière de la femme, rend le divorce financièrement acceptable, même lorsqu'il appauvrit le niveau de vie. C'est l'une des raisons d'ailleurs qui encouragent le travail professionnel des femmes: une femme qui est salariée n'est plus exposée à se retrouver sans ressources et sans espoir de percevoir une retraite décente en cas de divorce ou de séparation d'avec son mari ou son compagnon.

L'augmentation du taux d'activité des femmes a également des effets sur les structures familiales car elle modifie les conditions de natalité. Elle change d'abord le calendrier des naissances, leur nombre par effet indirect, la natalité et la fécondité. Le calendrier des naissances prend en compte les nouvelles données du cycle de vie des femmes. Des naissances souhaitées sont retardées dans l'attente de l'obtention d'un diplôme, de la réussite à un concours, d'une embauche ou d'une promotion. En outre, en dépit de l'augmentation, dans certains pays, des naissances hors mariage, le retard de l'âge du mariage se traduit par un retard de l'âge à la première naissance. L'âge élevé à la première naissance se répercute sur l'âge des autres naissances éventuelles. Le résultat final est un nouveau calendrier des naissances dans le cycle de vie:

nettement moins d'enfants pour les femmes âgées de moins de 25 ans, une concentration des naissances dans la période 25-34 ans et une augmentation des naissances dans la période 35-49 ans. Mais cette augmentation ne compense pas la diminution du nombre des naissances aux âges jeunes.

L'emploi féminin se trouve donc en croissance dans l'ensemble des pays du monde, à l'exclusion des pays héritant de régimes communistes en Europe de l'Est. Cette évolution résulte de nombreux facteurs se cumulant pour conduire à l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, et notamment de leur activité salariée.

L'analyse de l'emploi féminin donne également des indications très précises sur la diversité de changement social selon les pays du monde.

#### RÉFÉRENCES

- DUMONT, Gérard-François. – « Population active; féminisation croissante », *Population et avenir*, n° 606, janvier-février 1992.  
*Femme et développement au Maroc*, Cered, Rabat, 1992, p. 141.  
*Le travail dans le monde*, Bureau international du travail, Genève, 1993, p. 25.  
THUMERELLE, Jean-Pierre. – *Peuples en mouvement*, Sedes, Paris, 1986, p. 13.